

# Conditions visites de groupe

## Musée de la Tour du Moulin

La réservation est obligatoire pour toute visite en groupe, avec ou sans médiation.

### **Avant votre venue :**

Après un premier contact avec le service des publics, le responsable du groupe doit envoyer le Formulaire de Demande de réservation rempli, daté et signé, en joignant un chèque d'acompte de 30% du montant global libellé à l'ordre de « *Association les Amis des Arts de Marcigny* ».

La prise en compte de votre réservation ne sera effective qu'à réception du chèque d'acomptes.

### **Le jour de la visite :**

Lieu de rendez-vous : Musée de la Tour du Moulin, Marcigny (71110).

Les visiteurs doivent se présenter à l'accueil du Musée de la Tour du Moulin au plus tard 15 minutes avant le début de l'activité.

Le règlement de la facture s'effectue le jour de la visite auprès de votre guide. Seuls les règlements par chèque ou espèces sont acceptés.

Pour toute visite non annulée au moins 48h à l'avance, la visite sera due.

Pour tout retard important, merci de bien vouloir prévenir le service des publics :

- \* par téléphone : 03 85 25 37 05 (du lundi au vendredi, de 9h à 12 h et de 14h à 18 h),
- \* Par courriel : [infos@tour-du-moulin.fr](mailto:infos@tour-du-moulin.fr)

A défaut d'information, le guide attendra 1/2 heure par rapport à l'horaire prévu.

*Pour information : un justificatif de Droit de Parole sera demandé aux guides accompagnant les groupes en visite libre.*